



Quels types d'exploitations produisent des porcs en France ?

La production porcine est-elle vraiment une affaire de spécialistes ? En France, plus de la moitié des exploitations porcines a aussi un élevage herbivore et 90 % ont des cultures. Au total, sept types d'exploitations porcines, aux caractéristiques et enjeux différents, ont été identifiés par l'Ifip en analysant les données du recensement agricole.

Quels types d'exploitations produisent des porcs aujourd'hui en France ? Un portrait précis de la diversité des exploitations productrices de porcs a été dressé avec la typologie des exploitations d'élevage en France, réalisée en commun par les trois instituts de filières animales (Ifip, Itavi et Institut de l'Élevage). Elle repose sur l'analyse des données individuelles du recensement agricole conduit tous les dix ans par le service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture.

En 2010, la France compte 490 000 exploitations agricoles, dont 220 000 qui pratiquent l'élevage. Les exploitations porcines sont peu nombreuses (11 500, voir encadré) en comparaison des exploitations herbivores (200 000). Par ailleurs, le

porc est la seule activité d'élevage dans la moitié des exploitations porcines. L'autre moitié comporte aussi un atelier herbivore, des vaches laitières ou allaitantes le plus souvent. En comparaison, seulement une exploitation herbivore sur dix élève aussi des granivores, porcs ou volailles.

Une évolution structurelle sous contraintes

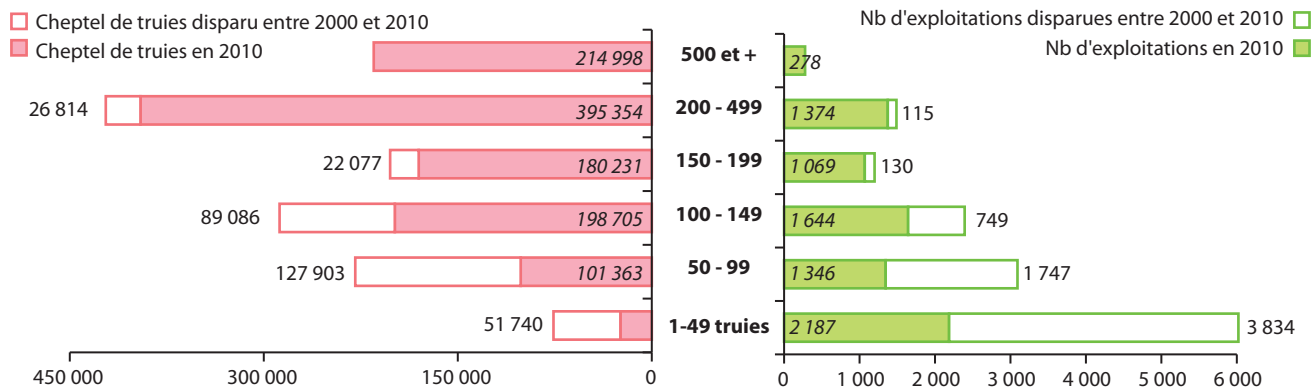
Le nombre d'exploitations ayant au moins un porc est passé de 170 300 en 1988, à 59 500 en 2000 et 22 300 en 2010. Cela traduit avant tout la disparition des très nombreux petits ateliers, de cinq à dix porcs en moyenne, qui ne détiennent qu'une part infime du cheptel national (moins de 1 % en 2010).

La taille moyenne des élevages de truies a augmenté de 140 à 180 truies entre 2000 et 2010, mais principalement en raison de la disparition des plus petites structures. Sur la décennie, les élevages de moins de 150 truies ont vu leur nombre divisé par 2,2, et cette catégorie a perdu 270 000 truies (Figure 1). Ces capacités de production n'ont pas été reprises par l'agrandissement de struc-

Cet article traite des exploitations de plus de 100 porcs ou plus de 20 truies. Au nombre de 11 500 sur un total de 22 300 exploitations ayant au moins un porc, elles concentrent 99,3 % du cheptel porcin du pays.

1 UTA (unité de travail annuel) = une personne travaillant à temps plein pendant une année

Figure 1 : Nombre d'exploitations et de truies par classe de taille en 2000 et 2010



La moitié des élevages de moins de 150 truies a disparu en dix ans, avec 270 000 truies.

Source : Agreste-SSP, RA 2010 et 2000, traitement Ifip

tures plus importantes. Ceci a conduit à une baisse de 21 % du cheptel reproducteur à l'échelle du pays entre 2000 et 2010. En effet, le nombre des élevages de plus de 150 truies a aussi baissé (-7 %) et ils ont perdu 50 000 truies. Leur taille moyenne a très peu augmenté, passant de 280 à 290 truies. En France, les élevages de porcs ont rencontré des freins à la restructuration et à l'agrandissement sur la dernière décennie. La taille de ceux qui réalisent l'essentiel de la production est restée quasiment figée.

Ainsi, 27 % des élevages et 51 % des porcs du pays sont dans des **exploitations porcines spécialisées pratiquant le naissance-engraissement** ou plus rarement le naissance seul. Ce type d'exploitation est très présent en Bretagne, mais aussi dans l'est du pays et en Aquitaine. Les naisseurs-engraisseurs comptent 215 truies en moyenne (+12 % en dix ans), 59 ha (+26 % en dix ans) et 2,60 UTA (+7 % en dix ans), des salariés pour 45 % (35 % en 2000). Les naisseurs ont en moyenne 430 truies (+64 % en dix ans) et 33 ha (+38 % en dix ans) le cas

échiant (55 % d'entre eux n'ont aucune SAU). Ils emploient 2,96 UTA (+23 % en dix ans), dont 68 % salariées (50 % en 2000). Il s'agit souvent de maternités collectives (encadré). Toutes orientations confondues, ces exploitations spécialisées ne sont autonomes ni pour l'alimentation des porcs, ni pour l'épandage. Ainsi, 38 % des besoins en céréales des porcs sont potentiellement couverts par leurs cultures. De même, les porcs de ces exploitations produisent 80 % d'azote en plus que la capacité d'exportation des plantes. 44 % sont en EARL, 26 % en

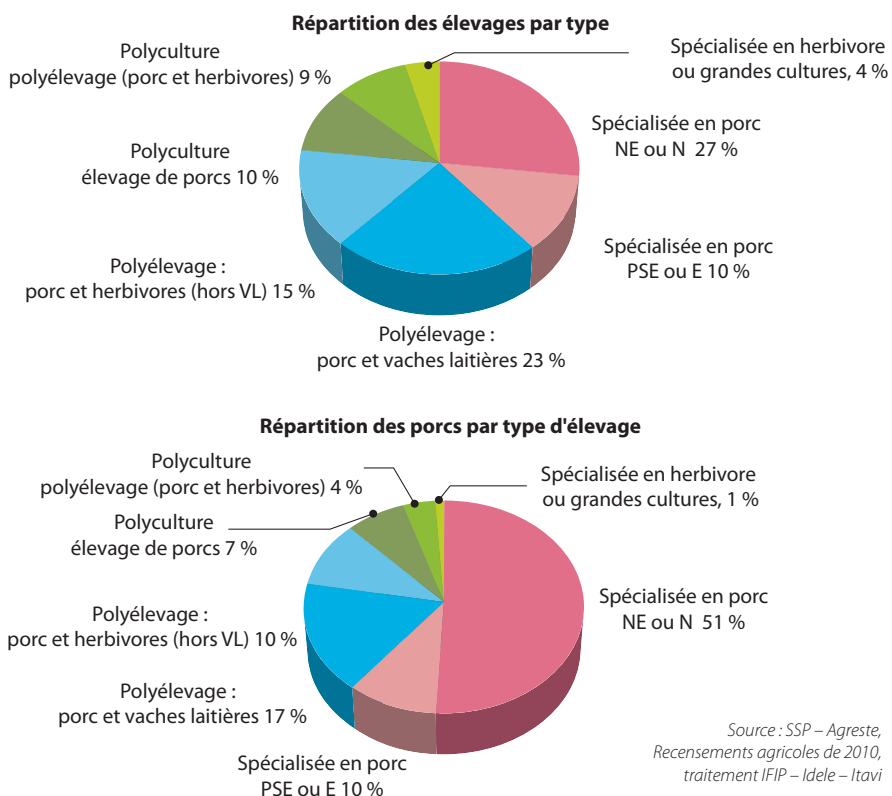
Sept types d'exploitations porcines

L'analyse des données individuelles du recensement agricole de 2010 conduit à identifier sept types d'exploitations porcines, organisés en quatre systèmes (Figure 2). 39 % des exploitations sont **spécialisées** en porc, sans herbivores, et disposent d'une surface agricole relativement limitée. 38 % des exploitations sont des **polyélevages** associant l'élevage de porcs et d'herbivores. 19 % sont des exploitations de **polyculture-élevage** associant des cultures, des porcs, voire des herbivores. 4 % sont des exploitations spécialisées en **herbivores ou grandes cultures** avec un petit atelier porcin.

4 500 exploitations porcines spécialisées

Sur 11 500 exploitations porcines en France en 2010, 4 500 (soit 39 % seulement) sont vraiment spécialisées en porc, avec relativement peu de foncier et pas d'herbivores. Mais elles rassemblent plus de 60 % du cheptel porcin du pays. Elles se répartissent en deux types selon que l'atelier porcin est naisseur-engraisseur ou naisseur, ou engraisseur.

Figure 2 : Répartition du cheptel porcin et des exploitations en sept types



Source : SSP - Agreste, Recensements agricoles de 2010, traitement IFIP - Idele - Itavi

39% des exploitations sont spécialisées en porc, sans herbivores et avec un foncier limité. Elles concentrent 61% des porcs du pays.

individuel et 24 % en sociétés civiles ou commerciales.

12 % des élevages et 10 % des porcs sont dans des **exploitations porcines spécialisées ne pratiquant que l'engraissement**. Ce modèle est bien représenté en Franche-Comté, Rhône-Alpes et Aquitaine. Ces exploitations ont 800 porcs à l'engrais présents et 42 ha de SAU en moyenne, mais un tiers d'entre elles n'a aucune SAU. 16 % d'entre elles ont aussi un atelier avicole. Elles ne sont autonomes ni pour l'alimentation, ni pour l'épandage. En effet, 53 % des besoins en céréales des porcs sont potentiellement couverts, tandis que ceux-ci produisent 20 % d'azote en plus que la capacité d'exportation. Sous statut individuel (41 %) ou en EARL (36 %), elles emploient 1,34 UTA en moyenne, dont 26 % de salariés.

4 400 exploitations associant porcins et bovins

Presque aussi nombreuses que les exploitations spécialisées, les exploitations de polyélevage concentrent moins de porcs (27 % du total) car l'atelier porcin y est plus petit. Elles se répartissent en deux types selon que le porc est associé à des vaches laitières ou d'autres herbivores, généralement des vaches allaitantes.

Ainsi, 23 % des élevages et 17 % du cheptel porcin du pays sont dans des **exploitations associant les productions de porcs et de lait de vache**. Elles sont très présentes en Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Auvergne. L'atelier porcin est souvent engraisseur, avec 450 porcs à l'engrais présents en moyenne (Figure 3). Les naisseurs-engraisseurs élèvent 130 truies en moyenne. L'atelier laitier compte 51 vaches pour un quota de 360 000 litres. La SAU de 84 ha est aux deux tiers dédiée aux pâtures et fourrages. La moitié des besoins des porcs en céréales peut être couverte par les cultures de l'exploitation. Plus de 40 % de ces élevages exportent des effluents produits sur l'exploitation en dehors de l'exploitation. Le recours au salariat est limité : 15 % des 2,52 UTA en moyenne. Ces exploitations sont des Gaec (38 %) ou des EARL (37%), voire des exploitations individuelles (21 %).

15 % des élevages et 10 % du cheptel porcins du pays sont dans des exploitations associant l'élevage de porcs à celui d'herbivores autres que vaches laitières, dans 80 % des cas des **vaches allaitantes**. Le modèle porcs et vaches allaitantes, bien implanté en Auvergne-Limousin et dans le sud-ouest, présente des tailles d'ateliers semblables au modèle porc et lait. Ces exploitations emploient en moyenne 2,13 UTA, avec des salariés pour 21 %. 41 % sont en exploitation individuelle, 35 % en EARL et 19 % en Gaec.

2 200 exploitations associant polyculture et élevage

19 % des élevages et 11 % du cheptel porcins sont dans des exploitations avec une activité de polyculture importante. Ces exploitations sont bien représentées dans le centre (régions Centre et Bourgogne) et le nord-est du pays (Nord-Pas de Calais, Picardie, Champagne-Ardenne,

« En bref »

En 2010, l'exploitation porcine type en France est spécialisée, avec 215 truies NE et 59 ha.

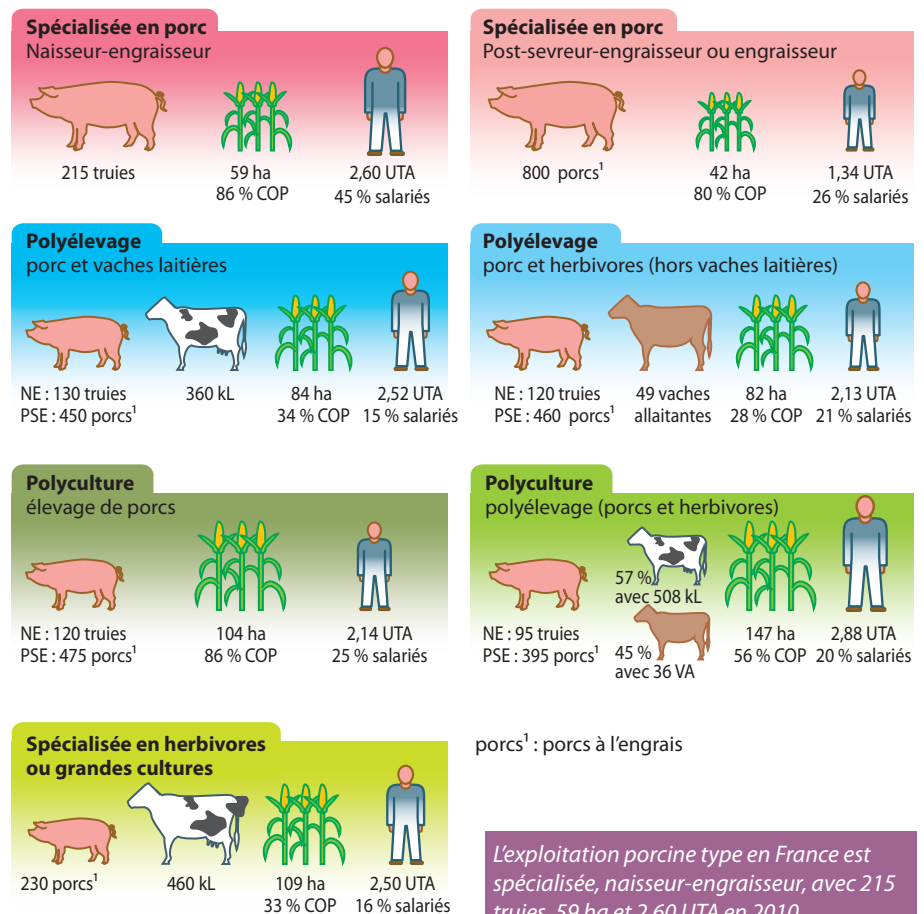
Mais la production porcine est réalisée en France par divers types d'exploitation.

- 39 % sont **spécialisées** en porc, sans herbivores et avec un foncier limité.
- 38 % sont des **polyélevages** associant l'élevage de porcs et d'herbivores.
- 19 % pratiquent la **polyculture-élevage**.
- 4 % sont spécialisées en **herbivores ou grandes cultures**.

Lorraine). Elles se répartissent en deux types selon que des herbivores sont associés ou non à l'élevage de porcs et aux cultures.

Ainsi, 10 % des élevages et 7 % du cheptel porcins sont dans des exploitations

Figure 3 : Caractéristiques des sept types d'exploitations porcines



L'exploitation porcine type en France est spécialisée, naisseur-engraisseur, avec 215 truies, 59 ha et 2,60 UTA en 2010.

de **polyculture-élevage**, sans aucun herbivore. Les naisseurs-engraisseurs comptent 120 truies en moyenne, les engraisseurs 475 porcs à l'engrais présents. La SAU moyenne est de 104 ha, à 86 % en céréales et oléoprotéagineux (COP). Elle permet l'autonomie en épandage et couvre en théorie largement les besoins en céréales des porcs. Ces exploitations, en EARL ou individuel pour trois quarts d'entre elles, emploient 2,14 UTA en moyenne à 25 % salariées.

9 % des élevages et 4 % des porcs sont dans des exploitations de polyculture et polyélevage. Dans 57 % des cas, le porc est associé à des vaches laitières (68 en moyenne) et dans 45 % des cas à des vaches allaitantes (36 en moyenne). L'atelier porcin est très souvent engraisseur, avec 395 porcs à l'engrais en moyenne. Les naisseurs-engraisseurs comptent 94 truies en moyenne. Ces polyculteurs-polyéleveurs exploitent 147 ha de SAU en moyenne, dont 57 % en COP. Leurs surfaces produisent deux fois les besoins en céréales des porcs et leurs animaux deux fois moins d'azote que la capacité d'exportation des surfaces en propre. D'ailleurs, 18 % de ces exploitations importent des effluents d'animaux d'autres exploitations. Ces exploitations emploient 2,88 UTA en moyenne, à 20 % salariées. La moitié d'entre elles sont des GAEC.

450 exploitations herbivores ou de grandes cultures avec un petit atelier porcin

Enfin, 4 % des élevages et 1 % des porcs sont dans des exploitations spécialisées en herbivores, des vaches laitières très souvent, ou en grandes cultures. Ce sont de petits ateliers d'engraissement avec 230 porcs à l'engrais en moyenne.

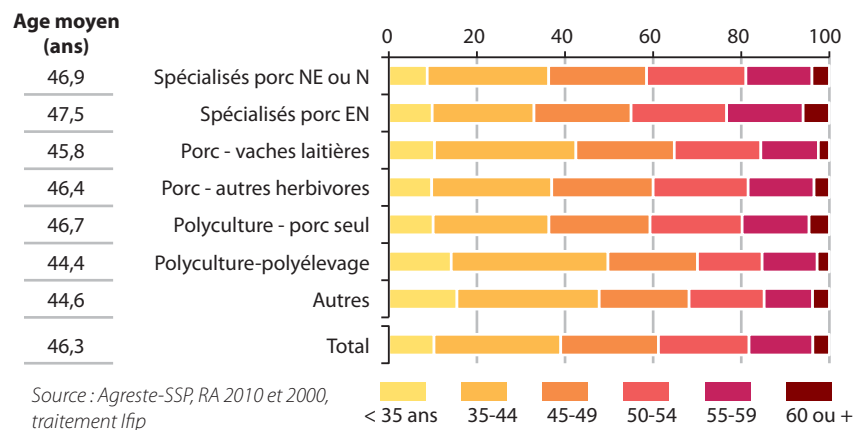
La spécialisation se poursuit

L'âge moyen des chefs d'exploitations porcines est de 46,3 ans en 2010 contre 42,1 ans en 2000. Il diffère peu entre types d'exploitations (Figure 4). Du fait de la part importante des Gaec, la moyenne d'âge des chefs d'exploitations asso-

Nombre, taille moyenne et localisation des maternités collectives

Les maternités collectives ne sont pas identifiées en tant que telles dans les données du recensement agricole. Leur nombre a été estimé en identifiant comme maternités collectives les élevages ne pratiquant que le naissage (production de porcelets de 8 ou 30 kg), en société civile ou commerciale, avec plus de 75 % de main-d'œuvre salariée. On en compte ainsi une centaine en France en 2010, principalement localisées en Bretagne (35) et Pays de la Loire (22). Elles sont également présentes en Midi-Pyrénées (7) et Aquitaine (6), et en Rhône-Alpes (6) et Auvergne (6). 58 produisent des laitons, et 51 des porcelets de 30 kg, avec une taille moyenne de 670 et 790 truies respectivement. Elles n'ont pas de foncier et emploient 4,6 personnes à temps plein en moyenne, à 92 % des salariés.

Figure 4 : Age moyen du chef d'exploitation par type et répartition des exploitations par classe d'âge



L'âge moyen des chefs d'exploitation diffère peu entre types. Les exploitations associant porcs et vaches laitières ont cependant un chef plus jeune en moyenne en raison de leur statut juridique, plus souvent en Gaec.

ciant des porcs et des vaches laitières est cependant plus basse que celle des élevages spécialisés.

Le nombre d'exploitations a diminué dans les sept types. La baisse a été la moins forte parmi les élevages spécialisés (13 %) et la plus forte parmi les polyélevages (-42 %). Les effectifs porcins ont aussi diminué dans tous les types, sauf pour les spécialisés, qui ont gagné 10 % de porcs en dix ans. De fait, si la part des porcs élevés par des exploitations associant un élevage herbivore à l'atelier porcin a baissé de 34 % à 27 % en dix ans, celle des élevages spécialisés a crû de 52 % à 61 %. Le poids des polyculteurs-éleveurs a peu changé, passant de 12,6 % du cheptel en 2000 à 11,0 % en 2010, sachant que ce type est probablement sous-estimé du fait de la sépa-

ration juridique des activités d'élevage et de cultures par certaines exploitations. Ainsi, la spécialisation des exploitations porcines se poursuit. Déjà entre 1988 et 2000, en plein développement de la production porcine en France, les exploitations porcines spécialisées avaient connu le plus fort essor. Leur nombre avait doublé quand les autres types avaient perdu la moitié de leurs exploitations.

Cette étude a été financée par FranceAgriMer et le Casdar. Elle repose sur le traitement des données des recensements agricoles réalisés en 2010 et 2000 par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture.

Christine ROGUET
IFIP - Institut du porc
christine.roguet@ifip.asso.fr